

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2023**  
**COMPTE-RENDU**

Le conseil municipal s'est réuni le 10 octobre 2023, à 19 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire. Les points suivants étaient à l'ordre du jour.

**Information sur les décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal**

**Attribution de marchés :**

Marché public global de performance concernant la réalisation de travaux, la gestion, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public, des installations sportives et de la signalisation lumineuse tricolore

**Modification d'une régie de recettes** pour les sommes dues par les usagers de la bibliothèque municipale.

**Déclassement du domaine public des parcelles AA 634 et 635, 16 rue Pierre Jestin**

Déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section AA634 et 635 pour les intégrer au domaine privé communal  
Unanimité (5 abstentions)

**Déclassement du domaine public d'une portion des parcelles AA 73 p et AA 74p, 20 rue Maréchal Leclerc**

Déclassement du domaine public des parcelles cadastrées section AA634 et 635 pour les intégrer au domaine privé communal  
Unanimité

**Rapports généraux d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Pays des Abers**

Présentation des rapports d'activités de la Communauté de communes par Monsieur Jean-François TREGUER, Président de la Communauté de Communes du Pays des Abers.

**Cession des droits à construire créés sur les parcelles cadastrées section AA 634 et 635**

Cession à Aiguillon Construction et Aiguillon Résidence au prix global de 275 000 € H.T. Majorité (6 contre).

**Cession de deux portions de la parcelle section AE n°387, 31 rue des 3 frères Le Roy**

Cession à la SCI constituée formée par les sociétés Idequation et Kéolenn pour un montant total de 260 000 € H.T.  
Unanimité (6 abstentions)

**Acquisition de deux parcelles cadastrées ZN 60 et ZN 53, chemin du Roudoulevry pour un euro symbolique.** Unanimité

**Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une salle de sports**

Confirmation de la procédure par concours restreint pour la construction d'une nouvelle salle de sports, après démolition de l'actuelle salle de sports n° 1, très vétuste et énergivore. Création d'une commission technique. Majorité (6 contre).

**Demande de subvention au titre du Fonds vert pour le remplacement de la chaudière et la mise en place d'une installation photovoltaïque à la salle René Le Bras.** Unanimité

**Résiliation de marché - Pôle associatif et social - Lot Charpente métallique-Serrurerie**

Résiliation du marché contractualisé avec la société « Les Forges de l'Elorn » en raison de manquements à réaliser certaines prestations. Unanimité.

**Indemnisation d'un sinistre survenu sur la véloroute.** Unanimité (6 abstentions)

**Tarifification de services municipaux**

Tarifs des droits de place du marché non sédentaire. Unanimité

Redevances d'occupation domaniales. Unanimité.

Tarifs pour animaux en divagation. Unanimité

**Mandats spéciaux pour déplacements d'élus**

Déplacement à la cérémonie nationale Ville sportive et active le 24 août à Dijon. Unanimité (6 abstentions)

Congrès des Maires à Paris du 21 au 23 novembre 2023. Unanimité

**Désignation de représentants à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CCPA**

Délégué titulaire : Marcel Le Floc'h. Déléguée suppléante : Marie-Annick CREACH'CADEC. Unanimité.

### **Subventions aux associations**

Aide et conseil en informatique : 300 €. Unanimité.

Amadeus : 100 €. Unanimité

Du bio à Plab : 200 €. Majorité (4 contre, 2 abstentions)

### **Prix artistiques de la municipalité**

Peinture : « Campagne » de Gilles PICARD ; Sculpture : « La Dame au Gant d'Or » de Maryse BADINA

Un prix de 150 € est attribué à chaque artiste. Unanimité

**Motion de soutien aux EHPAD.** Unanimité